

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

# Déclaration de Maladie

N° W19-585955

0156



Maladie  Dentaire  Optique  Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e) Matricole : 1411 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : EL HADDAJ NADIA épouse Zraouli Dhs

Date de naissance : 26/11/76

Adresse : 5, rue Amir Abdoukader V.W. Sazi

Tél. : 0661328375 Total des frais engagés :

Cadre réservé au Médecin  
Docteur EZ-ZINE LOUSSAINE  
MEDECINE GENERALE  
Echographie - Médecine de Travail  
et Médecin Expert

N°4, Rue N°4, SMISS TRIKI - V.N - Safi  
Tél: 05.24.62.07.78 | GSM: 06.61.30.40.27

Cachet du médecin :

Date de consultation : 7/12/2020

Nom et prénom du malade : EL HADDAJ Nadia Age:

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Bronchite et rhinitis

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 1/12/2020

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Date des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
7-4-2021			€ 100,00 HT	Docteur EZ-ZINE MEDECINE GENERIQUE et Médecin de SMSS TUNISIE GSM: 36 624 62 01 18

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	07/04/2021	€ 50,80

### ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>

**Docteur EZZINE Lhoussaine**  
**MEDECINE GENERALE**



**الدكتور الزيزن الحساين**  
**الطب العام**

Lauréat de la Faculté de médecine de Rabat  
 Diplôme d'Echographie de l'université de Montpellier France

Diplôme d'ergonomie appliquée à la

Médecine de travail de l'université de Dijon France

Expertise médicale, Electrocardiogramme, La circoncision

Ancien médecin chef des urgences d'hôpital

Provincial de khemisset, Ancien médecin de travail à l'OCP

Médecin agréé par le ministère de la santé pour délivrance du  
 certificat médical d'aptitude au conduit

خريج كلية الطب بالرباط

دبلوم الفحص بالصدى جامعة مونبلييه فرنسا

الخبرة الطبية، تنظيف القلب، ختان الأطفال

طبيب مسؤول بالمستعجلات سابقاً بالمستشفى الاقليمي  
 بال الخميسات، طبيب سابق بالمكتب الشريف للفوسفاط

فقط يعتمد من طرف وزارة الصحة

لا يعطي شهادة الطبية المقدمة على السيارة

**Docteur EZZINE Lhoussaine**  
 MEDECINE GENERALE  
 Echographie Médecine de Travail  
 et Médecin Expert

N°4, Rue 4-SMISS TRIKI - V.N - Safi  
 Tel: 05.24.62.07.78 GSM: 06.61.30.40

**ADIA**

(mè el HADAJ)

PPV 79DH70  
 PER 11/28  
 LOT J3106

PPV 15DH80  
 PER 02/24  
 LOT K315

PPC: 49.00DH  
 LOT: CB02353  
 EXP: 12/2022

**NEOVIMAG**  
 MAGNÉSIUM MARIN - VIT B6  
 300 mg

Lot : NVM17  
 A consommer avant le : 01/2022  
 PPC: 84.50 DH

ASPEGIC 100MG  
 SACHETS B20  
 P.P.V : 21DH80

6 1180000261113

**Docteur EZZINE Lhoussaine**  
 MEDECINE GENERALE  
 Echographie, Médecine de Travail  
 et Médecin Expert

N°4, Rue 4-SMISS TRIKI - V.N - Safi  
 Tel: 05.24.62.07.78 GSM: 06.61.30.40.21

رقم 4، زنقة 4 سميسي التريكي-المدينة الجديدة - أسفى، الهاتف: 0524620778 المحمول: 0661394027

Rue 4, N°4-SMISS TRIKI-ville nouvelle-SAFI, Tel : 0524620778, GSM : 0661394027